

■ **Osten AG**, précédemment à Coire. (FOSC du 27.10.1999, p. 7333). Siège transféré à La Tour-de-Peilz, avenue de Traménaz 29. Statuts primitifs du 20 octobre 1999 modifiés en conséquence le 11 janvier 2002. But: planification, direction et réalisation de projets de construction. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Richard Allemann, de et à Coire, avec signature individuelle. Signature collective à deux est conférée à Helmut Beermann, d'Allemagne, à Osnabrück (D). Réviseur: Tscholl Treuhand + Revisionen, à Coire.
Journal no 1953 du 14.02.2002
(00351692 / CH-350.3.006.581-6)